E1P3

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Besançon, le 14/09/2026

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE BESANÇON
30, rue Charles Nodier
25044 BESANCON CEDEX 3
Téléphone : 03.81.82.60.00
Télécopie : 03.81.82.60.01

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h00

https://besancon.tribunal-administratif.fr

E26000050 / 25

M. le Maire
commune de Chassagne St Denis
1 A ruelle de la Mairie
25290 CHASSAGNE ST DENIS

Dossier n° : E26000050 / 25
(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : le projet de carte communale comprenant la protection d'éléments paysagés sur la commune de Chassagne Saint Denis

M. le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Pascal LAITHIER, commandant divisionnaire fonctionnel honoraire Police (en retraite), demeurant 21 Grande Rue, TALLENAY (25870) (tel : 03 81 58 87 48 ; portable : 06 77 77 58 37) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Claude LASSOUT (tel : 03 81 87 50 48 ; portable : 06 11 30 67 64) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris et, en application de l'article R.123-23 du code susmentionné, lorsqu'ils auront été déposés, un exemplaire du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sous le présent timbre en ajoutant la mention " désignation des commissaires enquêteurs ".

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

17/09/2026

N° E26000050 /25

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BESANÇON

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation d'un commissaire

Vu enregistrée le 27/08/2026 et complétée le 14/9/2026, la lettre par laquelle le Maire de la commune de Chassagne St Denis demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

le projet de carte communale comprenant la protection d'éléments paysagés sur la commune de Chassagne Saint Denis ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;
Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2026 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Pascal LAITHIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Jean-Claude LASSOUT est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la commune de Chassagne St Denis, à Monsieur Pascal LAITHIER et à Monsieur Jean-Claude LASSOUT.

Fait à Besançon, le 17/09/2026

Le président,

Olivier DI CANDIA

Pour copie conforme,
La Greffière en chef,
Par délégation,

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BESANÇON